

2 Politique

Dialogue politique

Les travaux de la commission 1 suspendus

Martina ADA METOULE

Akanda/Gabon

Depuis vendredi dernier, le groupe chargé de traiter des réformes des institutions a marqué une pause dans ses discussions. Ceci, à cause de nombreux points de divergence entre la majorité et l'opposition. Selon certaines indiscretions, les débats pourraient reprendre aujourd'hui.

LA commission 1 a suspendu ses travaux depuis vendredi dernier. Pour cause, l'opposition a sollicité une période de réflexion pour apporter des réponses précises aux problèmes soulevés par le camp adverse. En effet, selon certaines sources, la majorité aurait fait parvenir à l'opposition un document relatif à la modification de l'article 8 de la Constitution, dans son alinéa 3 qui stipule que, "le président de la République détermine, en concertation avec le gouvernement, la politique de la Nation". Autre texte soumis à l'appréciation de l'opposition, l'article 28 alinéa 1 qui indique que "le gouvernement conduit la politique de la Nation, sous l'autorité du président de la République et en concertation avec lui (...)". Fort de la "complexité des réponses à apporter", une demande de suspension des travaux a été exprimée et acceptée. Ainsi, les débats devraient reprendre, aujourd'hui, avec bien évidemment, les suggestions émanant cette fois de l'opposition.

Outre cet état de chose, on note, à en croire certaines indiscretions, que plusieurs sujets constituent encore de véritables points d'achoppement dans cette même commission 1. En clair, la majorité et l'opposition se trouvent jusqu'à ce jour "bloqués" sur bon nombre de sujets jugés importants par les membres de cette commission. Pour sa part, l'opposition maintient sa position sur l'élection du président de la Cour constitutionnelle qui doit se faire par ses pairs. Tout comme, elle suggère par ailleurs que le chef de l'Etat ne préside plus le Conseil supérieur de la magistrature. Ajoutée à cela, la question de la limitation de mandats qui rend toujours les débats de plus en plus houleux. De son côté, la majorité prônerait la continuité de ce qui se fait depuis toujours.

Même posture du côté de la commission 2 qui traite des réformes électorales. Là-bas également les deux camps sont en désaccord



Photo : Bandoma

La commission 1 pourrait reprendre les travaux aujourd'hui.



Photo : Bandoma

Quelques participants de l'opposition en concertation.



Photo : Bandoma

Les rapporteurs d'une commission en concertation.



Photo : Bandoma

L'heure est à la recherche du consensus entre les parties.

sur des problématiques telles que le découpage électoral, le rôle du ministère de l'Intérieur, etc. Pour l'opposition qui semble ne pas approuver les propositions du camp adverse, le souhait serait que les missions de ce département

ministériel "s'arrêtent à la remise de la liste électorale" à la Commission électorale nationale autonome et permanente (Cénap). "La Cénap doit être réellement autonome", a martelé un membre de l'opposition qui réfute l'idée de la majorité.

Cette dernière propose quant à elle, la disparition de la Cénap afin que le processus électoral soit "entièrement" confié au ministère de l'Intérieur. Il importe de relever que les deux camps politiques qui sont en discussions, de-

puis plusieurs semaines, se sont tout de même déjà accordés sur plusieurs sujets relatifs à la réforme des institutions et à la réforme électorale. De même, les choses semblent bouclées dans les autres commissions.

Ali Bongo Ondimba félicite Emmanuel Macron

Monsieur le Président de la République, Le peuple français vient de vous porter à la Magistrature suprême de votre pays pour présider aux destinées de la France au cours des cinq prochaines années.

En cette heureuse circonstance, il m'est particulièrement agréable, au nom du peuple gabonais, du gouvernement de la République et au mien propre, de vous adresser mes sincères félicitations pour votre élection.

Il me plaît également de formuler à votre endroit, mes vœux ardents de succès dans l'accomplissement de vos nouvelles charges, notamment dans la mise en œuvre de votre programme politique au service du peuple français ami. Je voudrais aussi saisir cette heureuse occasion, pour vous dire toute l'importance que mon pays accorde à la vieille amitié qui unit si heureusement nos deux peuples. A cet égard, je vous exprime mon entière disponibilité à œuvrer de concert avec vous à la consolidation de nos divers partenariats.

Je salue enfin vos engagements internationaux, notamment en ce qui concerne le défi du changement climatique dans lequel mon pays assume son rôle.

En vous renouvelant mes félicitations, veuillez agréer, Monsieur le président de la République, l'assurance de ma haute considération.

ALI BONGO ONDIMBA
Fait à Libreville, le 8 mai 2017